

Issy-les-Moulineaux, le 29 juin 2016

Madame Ségolène Royal
Ministre de l'Environnement, de l'Energie
et de la Mer, chargée des Relations internationales
sur le climat
Ministère de l'Environnement
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75700 PARIS

Madame la Ministre,

D'ici la fin de la semaine, je vais quitter la présidence de la Fédération Nationale des Chasseurs, après deux mandats successifs, comme je m'y étais engagé lors de ma réélection devant l'ensemble des présidents des fédérations départementales des chasseurs. La chasse se porte bien, mais il y a encore de nombreux challenges à gagner, et les menaces sont toujours aussi fortes, même si elles n'apparaissent plus aussi criantes. Les débats sur la loi de reconquête de la biodiversité au cours des 27 derniers mois ont parfaitement illustré ce qui attend mon successeur et son équipe à partir du mois d'août.

A de nombreuses reprises, j'ai eu l'occasion de vous rencontrer, ainsi que votre Cabinet, et je dois reconnaître que nos relations ont toujours été franches et directes. C'est dans cet esprit que je viens par la présente vous faire remarquer que plusieurs engagements et dossiers sensibles restent en suspens. Ils méritent pourtant votre attention et surtout une prise de décision, car le monde de la chasse commence à exprimer son impatience légitime.

Le premier sujet concerne la Convention Nationale sur l'Education à la Nature, que vous n'avez toujours pas signée avec votre collègue de l'Education Nationale. Pourtant vous savez parfaitement que nos fédérations font un travail exceptionnel de sensibilisation des jeunes à la biodiversité et à son respect et ce depuis des années. Lors de notre dernière audience avec le Président de la République et en votre présence, François Hollande avait clairement indiqué qu'il était logique de signer cette convention. Alors que la loi biodiversité va parvenir à son terme, il me semblerait opportun que cet engagement présidentiel soit tenu. Il serait franchement regrettable que tous les autres engagements du Président aient été tenus, notamment sur l'indépendance de l'ONCFS vis-à-vis de l'AFB et le maintien pour l'ONCFS de l'intégralité des missions correspondant à la redevance payée chaque année par les chasseurs, et que cette convention ne soit pas signée.

Le second sujet qui doit mériter votre attention est celui des chasses traditionnelles qui font partie intégrante de l'identité de nos terroirs. Ces pratiques ne représentent souvent que très peu de chasseurs mais sont l'illustration même de notre diversité patrimoniale. D'ailleurs, c'est en s'attaquant à ce genre de pratiques cynégétiques que l'Europe nourrit un profond sentiment anti européen dans les campagnes françaises, mais aussi anglaises ou autrichiennes. De l'ortolan aux tendelles, en passant par la glu ou le pigeon en Ardèche, j'ai l'intime conviction que ces pratiques traditionnelles doivent être non seulement respectées, mais confortées. Elles sont l'exemple même de ce qu'est la place de la chasse dans le patrimoine français, et leur impact est dérisoire sur le devenir des espèces concernées. Madame la ministre, à l'heure où le monde rural a déjà exprimé à de nombreuses reprises sa colère et son rejet d'une vision trop urbaine de notre société, je crois souhaitable que vous preniez des initiatives fortes.





Fédération Nationale des Chasseurs

Au cours des débats sur la loi biodiversité, il ne vous a pas échappé que nous étions souvent en première ligne pour défendre une conception de la biodiversité moderne, pragmatique et de bon sens, qui s'appuie sur les acteurs ruraux et les valeurs d'usage.

Cela nous a conduit être parfois en opposition frontale avec le monde agricole, comme par exemple sur les néonicotinoïdes.

A ce stade, nous n'avons plus à donner de gages de notre bonne foi concernant la défense de la biodiversité ordinaire de nos territoires ruraux, car la protection de la nature est dans l'ADN des chasseurs.

Néanmoins, le monde de la chasse attend de vous des signes tangibles de reconnaissance de notre action, et c'est en cela que les deux sujets précités me paraissent significatifs.

Accessoirement, je me permets de vous rappeler le dossier de chevrotines et l'absence de publication de l'arrêté correspondant : je m'étonne du blocage de vos services sur un sujet déjà arbitré.

Bien sûr, il y a d'autres dossiers qui concernent l'Europe, sur les armes, le plomb, les trophées ou les oies. Dans ces dossiers, les chasseurs de France ressentent une profonde injustice, car les négociations européennes font une large place à la démagogie et aux contre-vérités.

Au terme de mon second mandat, j'ai l'intime conviction que ces enjeux européens concernant les migrateurs, tout comme ceux autour des grands prédateurs, vont devoir faire l'objet d'une remise en cause totale.

Nous allons à l'échec et au rejet profond de l'Europe si les règles de gestion de la faune sauvage et des territoires ne sont pas profondément et durablement modifiées.

Cela dépasse grandement la chasse, car les ruraux n'en peuvent plus de cette Europe technocratique et tatillonne qui oublie les enjeux majeurs pour ne se préoccuper que de la vie quotidienne des citoyens de chaque pays, à coup de contraintes nouvelles.

Madame la ministre, à la veille des échéances électorales de 2017, où toutes les voix vont compter, j'aimerais que vous preniez conscience de l'importance de ce monde rural qui souhaite seulement ne plus faire partie de cette France des oubliés, que les écologistes refusent de prendre en compte.

Dans l'attente de vos prochaines décisions, je vous prie de croire, Madame la ministre, à l'expression de ma plus haute considération.

Le Président
Bernard BAUDIN

